

Louis Broquet

Autor(en): **Athanasiadès, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **69 (1965-1966)**

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-557380>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Opéra

14

Fl. *cresc.*

H¹bois *cresc.*

Clar. I *cresc.*

Basson *cresc.*

Cors *cresc.*

Tromp. I *cresc.*

Tromb. *cresc.*

Contreb. *cresc.*

1^{re} Viol. *cresc.*

2^e Viol. *cresc.*

Alto *cresc.*

Sopr. *cresc.*

Alto *cresc.*

Tenor *cresc.*

Basse *cresc.*

Violoncelle *cresc.*

C. Bass *cresc.*

qui rom-pent leurs li-ens. Le froid qui te vo-mit de sa bou-che de

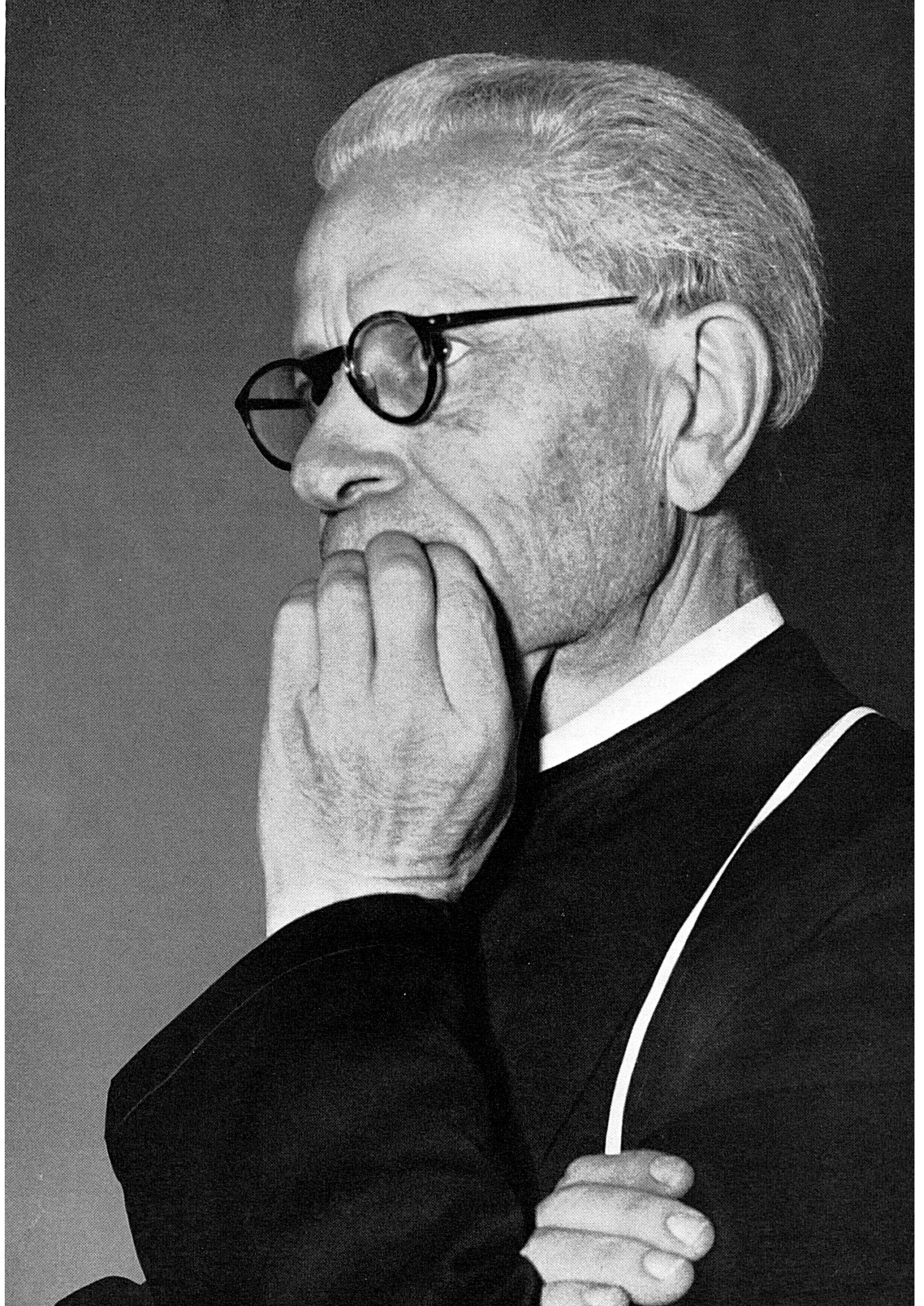
qui rom-pent leurs li-ens. Le froid qui te vo-mit de sa bou-che de

qui rom-pent leurs li-ens. Le froid qui te vo-mit de sa bou-che de

qui rom-pent leurs li-ens. Le froid qui te vo-mit de sa bou-che de

Cher Monsieur Leisinger,

Je ne puis me prévaloir d'aucun titre, sinon ^{de} celui ~~de~~ d'ancienneté parmi vos élèves, pour accepter l'honneur d'évoquer ^{aujourd'hui} votre personnalité musicale. [Il en est tant d'autres qui] ont mieux profité que moi de vos enseignements! J'en ai pourtant assez retenu pour me permettre d'apprécier ce qui constitue la perfection de vos œuvres et d'entrevoir ce qui en fait la beauté. — L'activité du théoricien et du pédagogue a peut-être fait tort chez vous à celle du créateur. Vous avez relativement peu composé et ~~surtout~~ vos produits n'encombrent pas le marché; mais la qualité l'emporte sur le nombre. — Je me sens tout d'abord tenu d'attribuer un très haut prix à votre science de la composition et de tout ce que ce terme implique. Pour ~~ceux~~ ceux qui, comme moi, tâtonnent dans les incertitudes du labyrinthe où vous évoluez avec une ^(connaissance des lieux,) ~~science~~ ^{suprême}, cette ~~sûreté~~ ^{maîtrise} magistrale fait leur admiration. Vos œuvres témoignent que vous avez pénétré, jusque dans les détails les plus infimes, tous les secrets de la mélodie, du contrepoint, de l'art du développement des thèmes, si rigoureusement logique ^{même} ~~même~~ dans les surprises, de celui de la modulation, dont les hardiesses, chez vous, sont celles de la bonne santé. ~~Cela~~, tout autant que vous dominez la complexité des règles, vous vous soumettez sciemment et humblement aux lois immuables, dont vos écrits ont établi la permanence et contre lesquelles la licence révolutionnaire, malgré ses victoires apparentes de fait et, espérons-le, momentanées - ne sauraient prévaloir en droit. [Et vous êtes de la lignée des puissants architectes sonores. Quelques-uns de vos édifices atteignent à une majesté impressionnante. Je pense, entre autres, à la Suite pour orgue sur un thème de Robert le Diable, à la Sonate pour violon et piano, constructions monumentales auxquelles leur robuste solidité, leur unité incomparable, l'harmonie de leurs proportions confèrent une ^{rare} ~~haute~~ valeur. Ces qualités, portées si haut, ne peuvent être ~~le~~ le fruit d'une facile improvisation: vous permettez bien que je vous loue de rappeler, par votre exemple, que c'est un métier de



LOUIS BROQUET

par Georges Athanasiadès

« Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi, car on s'attendait de voir un auteur, et on trouve un homme. » Ceux qui ont connu le chanoine admettront volontiers qu'on se souvienne de ce mot de Pascal en évoquant la figure du compositeur Louis Broquet.

Si l'on fait le compte des heures que le chanoine Broquet consacra à la composition musicale et si l'on compare cette addition à celle des heures passées en classe, sur le banc de l'organiste ou au pupitre du maître de chapelle, on arrivera sans doute à la conclusion que la création musicale ne fut que la partie infime de son activité. Mais le temps ne fait rien à l'affaire, et il est bien certain que, pour lui, la composition était chose importante, qu'il lui donnait le meilleur de lui-même. Rien de neuf dans cette musique, dira peut-être le critique pressé. Encore faut-il s'entendre. Et puis, dans l'avenir, que restera-t-il, la bonne musique ou la musique « neuve » ?

Retraçons brièvement les étapes de cette vie toute simple. Originaire de Movelier, Louis Broquet naquit à Pleigne le 17 janvier 1888. A l'âge de cinq ans, sa tante, institutrice à Delémont, le prend chez elle pour la durée de l'école primaire. A neuf ans, il commence ses études secondaires au progymnase de cette ville. Il arrive au collège de Saint-Maurice en 1902 où il se révèle déjà fort bon musicien : pianiste, violoniste, organiste, compositeur. Il y obtient sa maturité classique et il entre au noviciat de l'Abbaye de Saint-Maurice où, à la fin de ses études théologiques, il est ordonné prêtre, en 1912. Il fréquente l'Université de Fribourg et suit des cours de lettres, de philosophie, d'histoire de la musique. Sa carrière de professeur de lettres au collège de Saint-Maurice durera une quarantaine d'années. Il ne l'abandonnera que l'année de sa mort, survenue le 6 novembre 1954.

Dès 1914, Louis Broquet a eu la chance d'entrer en relation avec Auguste Sérieyx, ancien professeur à la Schola Cantorum de Paris. Ce maître, établi près de Montreux, fait de fréquentes visites à

l'Abbaye, et Broquet peut travailler avec lui. Ces années d'études le mettent en possession d'une solide technique de compositeur et d'une culture musicale dont il se servira avec un rare bonheur comme organiste et comme maître de chapelle.

A la mort de son ancien professeur Armin Sidler, en 1917, Broquet lui succède en qualité d'organiste de l'Abbaye. L'ancien orgue ne permet pas l'exécution de n'importe quel répertoire ; l'église n'est pas chauffée, l'instrument n'est pas encore muni de soufflerie électrique, et... Broquet se lamente de n'avoir pas assez de loisirs pour y travailler. C'est en raison de tous ces inconvénients, il l'a avoué lui-même, qu'il se met à improviser plus souvent qu'il ne voudrait. Il acquiert bientôt une grande aisance : on conserve le souvenir de certaines improvisations aussi étonnantes par la rigueur de la forme que par la richesse de l'inspiration. Ses compétences sont largement appréciées. On le consulte pour la construction d'un nouvel orgue ou pour une restauration ; on l'invite à donner un concert d'inauguration ; on lui demande une expertise ; on l'appelle à siéger dans le jury des classes d'orgue au Conservatoire de Lausanne.

Dès 1919, le chanoine Broquet dirige les chœurs du collège et de l'Abbaye. Son influence y est décisive et durable. L'audition des chœurs de la Chapelle Sixtine à Saint-Maurice, en 1922, lui révèle les motets et les messes des maîtres du 16^e siècle. Il réussit — avec quelle patience, on le devine — à donner à ses chanteurs l'esprit et le goût de cette musique. Un des témoignages les plus émouvants vient de Gustave Doret qui, après un concert, lui exprime son admiration : « Comme je voudrais pouvoir vous entendre souvent ! Vous accomplissez une tâche magnifique dont je m'imagine bien les difficultés. Ces difficultés, vous en triomphez. Je ne veux pas vous prêcher l'orgueil, mais je peux vous répéter bien amicalement : Ne doutez pas de vos forces, de vos possibilités, de votre talent. Vous en avez à revendre ! »

Cette diversité dans les études et, plus tard, dans l'activité du chanoine Broquet montre assez que sa vie ne fut pas dirigée d'emblée, ni orientée vers une carrière artistique normale, mais qu'elle dut être soumise aux exigences variées et multiples d'une vie religieuse. Ne le regrettons pas, et ne cherchons pas l'accomplissement d'une destinée dans la parfaite réalisation humaine d'une vocation artistique ; il est plus haut, et le chanoine l'a parfaitement compris. L'avenir révélera combien ces « contraintes » ont souvent marqué sa musique d'une émotion, d'une sobriété, d'une valeur enfin, que les conditions habituelles de l'activité créatrice ne lui auraient peut-être pas données.

Les premières productions de Louis Broquet datent de ses années de collègue. Il s'agit de compositions pour piano, pour violon, pour fanfare, pour orchestre, pour les voix. Elles dénotent une grande facilité, c'est incontestable, mais non encore un style très personnel. Il en a du reste détruit la plus grande partie. Puis, à partir de 1917, l'influence de son maître Sérieyx se devine durant quelques années. Il écrit des pièces vocales ou instrumentales d'une forme rigoureuse : sonate, fugue, motet. Entre 1926 et 1936, Broquet, en possession d'un solide métier, va créer des œuvres réellement originales. Il compose surtout de la musique vocale à l'intention de son chœur. C'est de cette période aussi que datent des œuvres de circonstance pour chœur et orchestre, demandées pour des fêtes cantonales en Valais. A partir de 1937, Broquet a relativement peu produit, mais il faut encore citer la *Cantate du Rhône*, sa dernière composition, à laquelle il a travaillé les deux dernières années de sa vie.

Cette chronologie n'a pas été difficile à établir. Broquet a dressé lui-même une sorte de catalogue de son œuvre avec des points de repère qu'on peut aisément vérifier.



La musique instrumentale n'y tient qu'une place relativement restreinte. Mais certaines pièces méritent plus qu'une simple mention : la *Sonate* pour violon et piano et les deux grandes suites pour orgue. La *Sonate* pour violon et piano en *do* mineur, opus 36, ne comporte à vrai dire qu'un premier mouvement construit selon la forme classique de l'*allegro* de sonate. Broquet n'est pas en vain élève de Sérieyx, lui-même élève de Vincent d'Indy et disciple de César Franck. Il va faire un usage très personnel des procédés harmoniques et mélodiques de Franck. L'harmonie procède pas à pas, en enchaînements hardis, mais réguliers ; elle ne crée pas de vocables nouveaux, elle use des anciens avec aisance ; elle en fait des moyens lyriques. Broquet a le sens de la mélodie. Si on essaie de fixer le caractère extérieur de sa mélodie dans la *Sonate*, on observera en premier lieu cette manière, familière à César Franck, de répéter une formule en élargissant ses intervalles. Il en résulte une insistance caractéristique. N'est-ce pas là un procédé typique du chant grégorien, dont Broquet avait une pratique pour ainsi dire quotidienne ?

Le *Prélude, Andante et Double Fugue* en *sol* mineur pour orgue, opus 31, existe aussi dans une transcription pour quatuor à cordes ou orchestre à cordes. La transcription convient au mouvement lent, elle est moins heureuse dans le prélude et dans la fugue, dont les plans

sonores sont particulièrement organistiques. Le *Prélude* est écrit en trio sur deux thèmes ; le premier, dessin très agité, est confié à la voix intermédiaire ; il court d'un bout à l'autre de la pièce et sert de canevas au second, d'un lyrisme prenant, exprimé à la basse, puis au soprano en canon. L'*Andante* a la forme du lied en trois périodes. Cette pièce est d'une haute inspiration, et l'émotion atteint une intensité peut-être unique dans toute l'œuvre de Broquet. La *Double Fugue* est évidemment un sommet dans l'art du contrepoint. Elle comporte l'exposition du premier sujet, puis du second ; ces deux thèmes sont toujours les mêmes que dans les autres mouvements. Le compositeur superpose ensuite les deux sujets et termine la pièce par une coda grandiose. La technique est parfaite, mais elle ne fait pas oublier la noblesse des idées. La forme la plus sévère devient un véhicule de la pensée et apparaît la servante d'une fine sensibilité.

La *Suite* pour orgue en ré mineur, opus 42, est une composition d'une forme aussi rigoureuse. Deux thèmes alimentent les trois morceaux, comme dans l'œuvre précédente. La première partie, *Prélude*, est un fugato construit sur un thème rythmique dont l'exposition suit les canons classiques. Le mouvement lent, *Andantino*, est un interlude comportant des variations sur le second thème, d'aspect mélodique, avec un bref rappel du premier thème. Le final est une ravissante *Toccata* où les deux thèmes sont traités avec une saveur et une distinction charmantes. Ils sont superposés pour former cette sorte de mouvement perpétuel qui est la caractéristique de toutes les *toccatas* de ce genre. Un nouvel élément, d'un tour quelque peu badin, vient fort à propos détruire cette impression de monotonie qui se dégage de beaucoup d'œuvres similaires. La dernière exposition de ces thèmes aboutit à une suite de puissants accords, conclusion grandiose de cette œuvre où la virtuosité n'étouffe jamais la sensibilité.

Dans l'analyse de ces grandes œuvres de musique instrumentale, nous avons reconnu l'influence de l'école sur laquelle plane la grande figure de César Franck. Broquet lui-même ne nous a jamais caché son admiration pour ce style, témoins son répertoire d'organiste, l'atmosphère de ses improvisations, sa sonate, ses grandes pièces pour orgue.

Louis Broquet est surtout un compositeur de musique vocale, nous l'avons déjà laissé entendre. Les raisons en sont aisément compréhensibles quand on connaît les circonstances et les conditions qui furent des freins pour son activité créatrice. Si les œuvres de grande envergure sont rares, cela ne veut pas dire que l'artiste manquait lui-même d'envergure, nous y reviendrons, du reste. Pour situer la place de Broquet comme maître de l'écriture chorale, nous ne saurions mieux

faire que de citer ces lignes d'Aloys Fornerod : « Broquet eut en partage l'inestimable avantage de pouvoir manier les voix. Et celui qui manie les voix est au cœur de la musique. Le sens vocal et le sentiment musical sont presque une même chose. Chef de chœur, interprète des grands classiques du 16^e siècle, Louis Broquet se nourrit de la moelle des chefs-d'œuvre et acquit une technique de l'écriture chorale dont bien des musiciens illustres de notre temps seraient heureux de faire parade. Il écrit des pièces vocales, chorales, d'une perfection absolue, qui peuvent servir de modèles aux compositeurs fatigués des excès de la musique instrumentale, de plus en plus artificielle, et qui se tournent vers la voix comme vers le moyen d'une régénération de leur art. Ici, l'exemple de Louis Broquet peut être salutaire. Dans ce domaine-là de la musique — et ce domaine est au centre de la musique — il a son mot à dire, son conseil à proposer. »

Ses messes sont un modèle de musique liturgique, alliant souverainement la discrétion à la majesté, la souplesse de la ligne grégorienne à la richesse de l'harmonie. Dans les motets de toutes sortes qu'il écrivit, la science du compositeur classique trouve des accents émouvants.

Dans sa musique vocale profane, on reconnaît cet amour de la précision qui caractérisait Broquet : l'œuvre est véritablement composée ; rien n'y est laissé au hasard. On y remarque toujours l'élégance de la ligne mélodique, la distinction de la polyphonie, la souplesse du rythme au service d'un texte délicatement illustré. Et quelle fraîcheur, quelle douce ironie même, dans les nombreuses harmonisations de chants populaires !

Ces qualités se retrouvent éminemment dans les grandes œuvres de circonstance pour chœur et orchestre. On y reconnaît, bien sûr, des procédés conventionnels, mais son style très personnel sait éviter aussi bien la banalité que la recherche. Quant à son orchestration, elle ne manque pas d'habileté et, en lisant ces pages, en les entendant surtout, on regrette que le compositeur n'ait pas eu la possibilité de pratiquer plus souvent la musique symphonique.



On peut se rendre compte, malgré ce qu'ont de sommaire ces analyses, que la musique de Louis Broquet est d'une rare qualité, sans être d'une difficulté exceptionnelle. On s'étonne donc qu'elle ne soit pas connue et pratiquée par un public plus étendu. C'est qu'elle lui ressemble : volontairement retenue, discrète, sans éclats. Trans-

planté tout enfant hors de l'atmosphère familiale, Broquet souffre de cet éloignement, et son extrême sensibilité se défend de ce dépaysement et se voile d'une timidité qui durera toute sa vie sous les traits d'une modestie exquise — trop exquise — peut-être même un peu farouche. Il n'est pas homme à vanter sa « marchandise », loin de là ; il faut le solliciter ; heureusement, on ne s'en priva pas trop, du moins dans le domaine de la musique vocale. Quant à un certain répertoire de concert qui relève de la vie mondaine, sa vocation l'en écartait.

Les premières œuvres que Broquet compose comme étudiant sont destinées sans prétention aux sociétés du collège : fanfare, chœur ou orchestre. Comme maître de chapelle, le chanoine Broquet enrichit le répertoire de son chœur en faisant chanter parfois sa musique. C'est alors le plus souvent sous un nom d'emprunt, mais après quelques mesures, on reconnaît facilement son style si personnel dans ses harmonisations ou dans ses chœurs originaux. Il compose « pour rendre service », comme il disait. Des amis ou des importuns lui demandent de mettre en musique tel texte plus ou moins heureux, d'harmoniser ou d'arranger je ne sais quelle « vieillerie ». La commission de musique d'une fédération cantonale a-t-elle besoin d'un chœur pour n'importe quelle division, on pense à Broquet. Il répond qu'il n'a rien d'intéressant, que les idées ne viennent pas, qu'il envoie tout au plus une petite chose sans valeur dont il n'est pas du tout content. On savait ce que cela voulait dire. Depuis qu'il s'est décidé à publier sa musique chorale, pas une fête de chant en Suisse romande sans que son nom ne figure au programme des concours, pas une société qui n'inscrive à son répertoire l'une ou l'autre page de Broquet.

L'une des créations les plus émouvantes du compositeur est incontestablement l'*Hymne à la Charité* sur les stances de Racine, noble paraphrase du texte de saint Paul aux Corinthiens. La rencontre du poète et du musicien nous a valu une page exceptionnelle qui prend valeur de testament et de témoignage. Car, n'est-ce pas autour de l'exemple d'une charité magnifiquement vécue, on l'a dit maintes fois, que s'est fixé dans notre mémoire le souvenir lumineux, bien-faisant, de la personnalité rayonnante de Louis Broquet ?

ŒUVRES

L'œuvre manuscrite de Louis Broquet comprend vingt volumes de 150 à 200 pages chacun, admirablement calligraphiés.

Deux volumes contiennent la musique instrumentale (fanfare, piano, violon, orgue) ; six volumes, les deux grandes œuvres pour

chœur et orchestre : *Terres romandes* et la *Cantate du Rhône*, dans leurs différentes versions ; dix volumes, la musique vocale : un volume de messes avec ou sans accompagnement, six volumes d'œuvres religieuses diverses, trois volumes d'œuvres profanes ; enfin, deux volumes contiennent les messes anciennes que Broquet a revues et adaptées. Cela fait en tout 1230 numéros et cela va jusqu'à l'opus 90, sa dernière œuvre.

Musique éditée

Plusieurs éditeurs de Suisse ont édité de la musique de Broquet. Parmi les œuvres de musique vocale religieuse : six messes, une quarantaine de motets. Parmi celles de musique vocale profane : près d'une centaine de pièces. Parmi celles de musique instrumentale : une marche de fanfare et un recueil de petites pièces pour orgue ou harmonium.

Musique enregistrée

Il existe un grand nombre de chœurs de Louis Broquet enregistrés par divers ensembles, dans les archives de la Radio. Il existe aussi deux disques publiés par Fono à Lucerne, qui présentent quelques-unes des plus belles œuvres de Broquet : le premier, *Musique à l'Abbaye de Saint-Maurice*, avec de la musique religieuse ; l'autre, *Louis Broquet*, avec quatre chœurs profanes et la *Suite* pour orgue.

BIBLIOGRAPHIE

Les Échos de Saint-Maurice, à la mémoire de Louis Broquet, plaquette publiée l'année de sa mort, contenant une vingtaine de textes (études et hommages). Cette plaquette est épuisée.

Catalogue des œuvres musicales du chanoine Louis Broquet (1888-1954) de l'Abbaye de Saint-Maurice, par Georges Athanasiadès, extrait de « Vallesia », 1958 (pour le 70^e anniversaire de sa naissance). Cette plaquette et les deux disques existent en dépôt à l'Abbaye de Saint-Maurice. P. 21712.

Schweizer-Musiker-Lexikon... Nq 100 611.

Journées en l'honneur de 13 compositeurs valaisans. Biographies, liste des œuvres, texte des chants de l'opérette. Sion, 1936. N 39850/16.

